



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

ARRÊTÉ : A2018-12-DTU

DIRECTION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Affaire suivie par : Sébastien RIBEIRO

N°A2018-12-DTU

OBJET : OBJET : ARRÊTÉ PRESCRIVANT L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA REVISION GENERALE DU PLU DE SAINT SYLVESTRE SUR LOT

Didier CAMINADE, Président de Fumel Vallée du Lot

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 153-19 et L 153-31 à L153-33,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L 1231-1 et suivants et R 123-1 et suivants,

Vu la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement,

Vu la loi n°200-1208 du 13 décembre 2000, relative à la solidarité et au Renouveau Urbain,

Vu la loi n°2012-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement,

Vu la délibération n°2017A-19-AG en date du 12 janvier 2017 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Saint Sylvestre en date du 22 mars 2016, ayant prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme et organisant les modalités de la concertation ;

Vu la délibération n°2018C-88-DTU du 28 juin 2018 tirant le bilan de la concertation publique et arrêtant le projet de la révision générale du PLU de Saint Sylvestre sur Lot ;

Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

Vu la décision n° E18000093/33 du Président du Tribunal Administratif de Bordeaux en date du 11 juillet 2018 désignant Mr Francis NOTTE en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique susmentionnée ;

Considérant que Fumel Vallée du Lot exerce en lieu et place des communes l'élaboration et la gestion des documents d'urbanisme : PLUi, PLU, POS valant PLU, cartes communales.

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

ARRETE

Article 1^{er} : OBJET, DATE ET DUREE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Saint Sylvestre sur Lot pour une durée de 33 jours à compter du lundi 19 novembre 2018 jusqu'au vendredi 21 décembre 2018 inclus.

Article 2 : COMMISSAIRE ENQUETEUR

Mr. Francis NOTTE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Article 3 : CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de Saint Sylvestre Sur Lot et au Pôle de Développement Territorial de Fumel Vallée du Lot, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Un dossier papier complet sera à la disposition du public au Pôle de Développement Territorial de la Communauté de Communes, 34 av de l'Usine 47500 Fumel et à la Mairie de Saint Sylvestre Sur Lot aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier sera consultable sur le site internet de la Communauté de Communes : www.fumelvalleedulot.com

Le siège principal de l'enquête sera le Pôle Développement Territorial de la Communauté de Communes. Toutes informations relatives à la révision générale du PLU pourront être demandées auprès du Directeur du développement territorial de Fumel Vallée du Lot.

En cas d'impossibilité de déplacement, le public pourra adresser ses observations écrites au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante :

Fumel Vallée du Lot
Monsieur le Commissaire Enquêteur
« **Enquête publique PLU St Sylvestre Sur Lot** »
Place Georges Escande - BP 10037
47 500 Fumel

Par courrier électronique, via le site internet de la Communauté de Communes de Fumel Vallée du Lot ou directement à l'adresse électronique suivante : ccfl@cc-dufumelois.fr

Article 4 : ACCUEIL DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le commissaire enquêteur assurera les permanences suivantes :

Au Pôle de Développement Territorial de Fumel Vallée du Lot

Le lundi 19 novembre 2018 de **9h à 12h**

Le vendredi 21 décembre 2018 de **14h à 17h**

A la Mairie de Saint Sylvestre sur Lot

Le mercredi 21 novembre 2018 de **9h à 12h**

Le mercredi 28 novembre 2018 de **9h à 12h**

Le jeudi 06 décembre 2018 **14h à 17h**

Le mercredi 12 décembre 2018 **9h à 12h**

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com